



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ENGHIEN-LES-BAINS

--- oOo ---

Séance du 2 juin 2020

--- oOo ---

L'an deux mille vingt, le 2 juin à 19h00, le Conseil municipal de la Ville d'ENGHIEN-LES-BAINS, dûment convoqué, s'est assemblé, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, salle de La Serrurerie, 6 rue de Mora à Enghien-les-Bains et à huis-clos, sous la Présidence de Monsieur Philippe SUEUR, Maire, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise.

Conseillers Municipaux en exercice:	33
Présents :	33
Pouvoirs :	-
Date de convocation :	27/05/2020
Fin du Conseil :	20H27

ÉTAIENT PRÉSENTS : Philippe SUEUR, Maire, Marc ANTAO, 1^{er} Adjoint, Sophie MERCHAT, Benjamin CHKROUN, Véronique FERIEN, Grégoire PENAVAIRE, Sylvie NOACHOVITCH, Patrice MANFREDI, Marie-Christine FAUVEAU, Georges JOLY, Adjoint au Maire, Gisela BRARD, Laurence ROBBE, Dominique RIPOLL, Véronique DURK, Eric BASSOT, Samuel ELONG NDAME, Paul AÏSS, Laurent GUEDJ, Albert KALADJIAN, Pathe SEGNANE, Julia DELESCHAUD-RENAULT, Roland MANGERET, Linda LAVOIX, Aurélie MARTINEZ, Yaël SOUSSAN, Maxime DURIER, Pauline BIDAUD, Mélodie DUQUENOY-DARTIS, Clément MOUSSY, Sandra PHILIPPE, Dominique CHARLET, Anne-Estelle LHOTE, Sophie MALEY, Conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRESENTES :

ÉTAIENT ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marc ANTAO

1. Constitution des commissions municipales permanentes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles 2121-21 et 2121-22,

Considérant qu'au titre de l'article 2121-22, le Conseil Municipal peut former au cours de chaque séance des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil ; que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus,

Considérant qu'il a été proposé de constituer ainsi 6 commissions, en plus de Monsieur le Maire, président de droit :

▪ Commission finances, patrimoine et travaux	14 membres
▪ Commission culture, évènementiel, vie associative et jumelage	14 membres
▪ Commission tourisme, thermalisme et économie	13 membres
▪ Commission développement durable et grands projets	13 membres
▪ Commission éducation, enfance et petite enfance	13 membres
▪ Commission jeunesse, sport et santé	13 membres

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE

PROCEDE à la création des commissions susmentionnées,

2. Élection des membres des commissions municipales permanentes

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que 6 commissions ont été constituées en plus de Monsieur le Maire, président de droit :

Commission finances, patrimoine et travaux	14 membres
Commission culture, évènementiel, vie associative et jumelage	14 membres
Commission tourisme, thermalisme et économie	13 membres
Commission développement durable et grands projets	13 membres
Commission éducation, enfance et petite enfance	13 membres
Commission jeunesse, sport et santé	13 membres

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DESIGNE les membres suivants:

Commission finances, patrimoine, travaux :

- Marc ANTAO
- Sophie MERCHAT
- Benjamin CHKROUN
- Grégoire PENAVERE
- Georges JOLY
- Marie-Christine FAUVEAU
- Samuel ELONG NDAME
- Maxime DURIER
- Aurélie MARTINEZ
- Clément MOUSSY
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission culture, évènementiel, vie associative et jumelage :

- Patrice MANFREDI
- Grégoire PENAVERE
- Sophie MERCHAT
- Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Laurence ROBBE
- Linda LAVOIX
- Roland MANGERET
- Véronique DURK
- Pauline BIDAUD
- Albert KALADJIAN
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission tourisme, thermalisme et économie :

- Sylvie NOACHOVITCH
- Benjamin CHKROUN
- Patrice MANFREDI
- Marie-Christine FAUVEAU
- Laurent GUEDJ
- Dominique RIPOLL
- Albert KALADJIAN
- Roland MANGERET
- Aurélie MARTINEZ
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission développement durable et grands projets :

- Marc ANTAO
- Sylvie NOACHOVITCH
- Georges JOLY
- Laurent GUEDJ
- Paul AÏSS
- Maxime DURIER
- Samuel ELONG NDAME
- Linda LAVOIX
- Gisela BRARD
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission éducation, enfance et petite enfance :

- Véronique FERIEU
- Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Yaël SOUSSAN
- Gisela BRARD
- Eric BASSOT
- Pathé SEGNANE
- Mélodie DUQUENOY-DARTIS
- Pauline BIDAUD
- Paul AÏSS
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

Commission jeunesse, sport et santé:

- Véronique FERIEU
- Eric BASSOT
- Yaël SOUSSAN
- Laurence ROBBE
- Pathé SEGNANE
- Mélodie DUQUENOY-DARTIS
- Véronique DURK
- Clément MOUSSY
- Dominique RIPOLL
- Sandra PHILIPPE
- Dominique CHARLET
- Anne-Estelle LHOTE
- Sophie MALEY

3. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

DECIDE avec l'accord du conseil municipal de procéder au scrutin à main levée à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Nombre de conseillers: 33
Sièges à pourvoir : 5
Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 6,6

	Voix	Attribution au quotient	Siège 1^{er} tour	Attribution au plus fort reste	Siège 2^{ème} tour	TOTAL
Liste 1 : Objectif Enghien	29	4,39393939	4	2,6	1	5
Liste 2 : Enghien en transition	1	0,15151515	0	1	0	
Liste 3 : Ensemble Enghien	1	0,15151515	0	1	0	
Liste 4 : Tous pour Enghien	1	0,15151515	0	1	0	
Liste 5 : Enghien Citoyen	1	0,15151515	0	1	0	

SONT ELUS élus les membres suivants à **LA MAJORITE (2 oppositions : Dominique CHARLET et Anne-Estelle LHOTE)**:

Membres titulaires :

- Marc ANTAO
- Sophie MERCHAT
- Marie-Christine FAUVEAU
- Georges JOLY
- Linda LAVOIX

Membres suppléants :

- Yaël SOUSSAN
- Gisela BRARD
- Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Aurélie MARTINEZ
- Sophie MALEY

4. Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à LA MAJORITE (trois oppositions : Sandra PHILIPPE, Dominique CHARLET, Anne-Estelle LHOTE)

FIXE les modalités de répartition des sièges au sein de la Commission comme suit : 7 membres du Conseil Municipal / 7 représentants d'associations locales,

DESIGNE selon le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste pour siéger à la Commission Consultative des Services, les 7 membres suivants :

- Monsieur Marc ANTAO
- Madame Sophie MERCHAT
- Madame Sylvie NOACHOVITCH
- Monsieur Georges JOLY
- Madame Marie-Christine FAUVEAU
- Madame Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Monsieur Samuel ELONG NDAME

NOMME, en leur qualité de représentant d'associations locales pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, les 7 représentants des organismes suivants :

- Le représentant de l'association AMAD
- Le représentant de l'association des Familles
- Le représentant de l'association USDEM
- Le représentant de l'association des Commerçants « COMMERCENGIEN »
- Le représentant de l'association Centre culturel François Villon
- Le représentant de l'association ENFANCE ET PARENTS ISOLES (EPI)
- Le représentant de l'association Comité de Jumelage

DONNE DELEGATION, en application de l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à Monsieur le Maire, et ce, pendant la durée de son mandat, de saisir pour avis, la Commission Consultative des Services Publics Locaux, pour :

- Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Tout projet de participation du service de l'eau à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

5. Mise en place d'une Commission de Contrôle Financier (CCF)

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré et à **L'UNANIMITE,**

DECIDE : de créer la Commission de Contrôle Financier pour la durée du mandat,

FIXE : à 3 le nombre de représentants membres du Conseil Municipal,

DECIDE : de procéder à un vote à main levée pour la désignation des représentants membres du Conseil Municipal,

DESIGNE : les représentants de l'organe délibérant suivants pour siéger à la Commission de Contrôle Financier :

- Monsieur le Maire
- Madame Sophie MERCHAT
- Monsieur Samuel ELONG NDAME

6. Election des membres de la Commission de délégation de service public

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

DECIDE de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public,

Sont élus à LA MAJORITE (trois oppositions : Sandra PHILIPPE, Dominique CHARLET, Anne-Estelle LHOTE), les membres suivants :

Membres titulaires :

- Marc ANTAO
- Sophie MERCHAT
- Julia DELESCHAUD-RENAULT
- Samuel ELONG NDAME
- Sylvie NOACHOVITCH

Membres suppléants :

- Benjamin CHKROUN
- Marie-Christine FAUVEAU
- Georges JOLY
- Albert KALADJIAN
- Mélodie DUQUENOY-DARTIS

7. Détermination du nombre de représentants et désignation des membres élus au Conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à **L'UNANIMITE,**

DECIDE : de fixer à 16 le nombre de représentants au sein du Conseil d'administration du CCAS (la moitié des sièges composée de membres élus et la moitié des sièges composée de membres nommés par le Maire),

PROCEDE : à la désignation au scrutin à main levée des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

A L'UNANIMITE, sont proclamés membres du Conseil d'Administration du CCAS en plus du Maire Président de droit :

- **Marc ANTAO**
- **Georges JOLY**
- **Patrice MANFREDI**
- **Laurence ROBBE**
- **Gisela BRARD**
- **Véronique FERIEN**
- **Véronique DURK**
- **Anne-Estelle LHOTE**

8. Désignation des représentants (titulaires et suppléants) au sein des divers syndicats intercommunaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

DESIGNE les délégués suivants :

- **Syndicat intercommunal « centre nautique intercommunal à Montmorency »**
(2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants)

Candidats au poste de délégué titulaire :

- Monsieur Eric BASSOT
- Madame Marie-Christine FAUVEAU

Candidats au poste de délégué suppléant :

- Monsieur Patrice MANFREDI
- Madame Véronique DURK

Sont élus à **L'UNANIMITE** :

Délégués titulaires :

Monsieur Eric BASSOT
Madame Marie-Christine FAUVEAU

Délégués suppléants :

Monsieur Patrice MANFREDI
Madame Véronique DURK

- **Syndicat intercommunal pour l'agrandissement et la gestion du stade de Deuil-la-Barre/Enghien-les-Bains**
(8 délégués)

Candidats au poste de délégué :

- Monsieur Philippe SUEUR
- Monsieur Eric BASSOT
- Madame Véronique FERIEN
- Monsieur Pathé SEGNANE
- Monsieur Paul AISS
- Monsieur Patrice MANFREDI
- Monsieur Albert KALADJIAN
- Monsieur MAXIME DURIER

Sont élus à **L'UNANIMITE** :

Délégués :

Monsieur Philippe SUEUR
Monsieur Eric BASSOT
Madame Véronique FERIEN
Monsieur Pathé SEGNANE
Monsieur Paul AISS
Monsieur Patrice MANFREDI
Monsieur Albert KALADJIAN
Monsieur Maxime DURIER

- **Syndicat mixte d'études et de réalisations d'équipements d'intérêt général de la vallée de Montmorency (SIEREIG)**
(2 délégués titulaires – 2 délégués suppléants)

Candidats au poste de délégué titulaire :

- Madame Sophie MERCHAT
- Monsieur Patrice MANFREDI

Candidats au poste de délégué suppléant :

- Madame Marie-Christine FAUVEAU
- Monsieur Albert KALADJIAN

Sont élus à l'UNANIMITE :

Délégués titulaires :

Madame Sophie MERCHAT
Monsieur Patrice MANFREDI

Délégués suppléants :

Madame Marie-Christine FAUVEAU
Monsieur Albert KALADJIAN

• **Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)**

(1 délégué titulaire - 1 délégué suppléant)

Candidat au poste de délégué titulaire :

- Monsieur Georges JOLY

Candidats au poste de délégué suppléant :

- Monsieur Samuel ELONG NDAME

Sont élus à l'UNANIMITE :

Délégué titulaire :

Monsieur Georges JOLY

Délégué suppléant :

Monsieur Samuel ELONG NDAME

• **Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)**

(2 délégués titulaires - 2 délégués suppléants)

Candidats au poste de délégué titulaire

- Monsieur Grégoire PENAIRE
- Monsieur Laurent GUEDJ

Candidats au poste de délégué suppléant

- Madame Marie-Christine FAUVEAU
- Monsieur Georges JOLY

Sont élus à l'UNANIMITE :

Délégués titulaires :

Monsieur Grégoire PENAIRE
Monsieur Laurent GUEDJ

Délégués suppléants :

Madame Marie-Christine FAUVEAU
Monsieur Georges JOLY

• **Syndicat Mixte pour la gestion de la fourrière animale (SMGFAVO)**

(1 délégué titulaire - 1 délégué suppléant)

Candidat au poste de délégué titulaire

- Monsieur Roland MANGERET

Candidat au poste de délégué suppléant

- Monsieur Paul AISS

Sont élus à l'UNANIMITE :

Délégué titulaire :

Monsieur Roland MANGERET

Délégué suppléant :

Monsieur Paul AISS

• **Syndicat Mixte Forum Métropolitain du Grand Paris**

(1 délégué titulaire - 1 délégué suppléant)

Candidat au poste de délégué titulaire

- Monsieur Maxime DURIER

Candidate au poste de délégué suppléant
– Madame Linda LAVOIX

Sont élus à L'UNANIMITE :

Délégué titulaire :

Monsieur Maxime DURIER

Déléguée suppléante :

Madame Linda LAVOIX

- **Syndicat Mixte Autolib' Vélib' Métropole**
(1 délégué titulaire – 1 délégué suppléant)

Candidate au poste de délégué titulaire
– Madame Sophie MERCHAT

Candidate au poste de délégué suppléant
– Madame LINDA LAVOIX

Sont élues à L'UNANIMITE :

Déléguée titulaire :

Madame Sophie MERCHAT

Déléguée suppléante:

Madame LINDA LAVOIX

9. Désignation des représentants (titulaires et suppléants) au sein des associations, commissions, comités et autres organismes extérieurs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

DESIGNE les délégués suivants :

- **Commission paritaire du centre culturel François Villon**
(5 délégués titulaires – 2 délégués suppléants)

Candidats au poste de délégué titulaire
– Monsieur Grégoire PENAIRE
– Madame Julia DELESCHAUD-RENAULT
– Monsieur Roland MANGERET
– Madame Véronique DURK
– Madame Pauline BIDAUD

Candidats au poste de délégué suppléant
– Madame Sophie MERCHAT
– Madame Sophie MALEY

Sont élus à la MAJORITE (une opposition : Dominique CHARLET):

Délégués titulaires :

Monsieur Grégoire PENAIRE
Madame Julia DELESCHAUD-RENAULT
Monsieur ROLAND MANGERET
Madame Véronique DURK
Madame Pauline BIDAUD

Délégués suppléants

Madame Sophie MERCHAT
Madame Sophie MALEY

- **C.A. du collège Georges Pompidou**
(1 délégué titulaire – 1 délégué suppléant)

Candidat au poste de délégué titulaire
– Madame Yaël SOUSSAN

Candidat au poste de délégué suppléant
– Madame Véronique FERIEU

Sont élues à L'UNANIMITE :

Déléguée titulaire :
Madame Yaël SOUSSAN

Déléguée suppléante :
Madame Véronique FERIEN

- **C.A. du lycée Gustave Monod**
(1 délégué titulaire – 1 délégué suppléant)

Candidat au poste de délégué titulaire
– Madame Laurence ROBBE

Candidat au poste de délégué suppléant
– Madame Yaël SOUSSAN

Sont élues à L'UNANIMITE :

Déléguée titulaire :
Madame Laurence ROBBE

Déléguée suppléante :
Madame Yaël SOUSSAN

- **Résidence Moracchini**
(2 délégués titulaires – 1 délégué suppléant)

Candidats au poste de délégué titulaire
– Monsieur Georges JOLY
– Madame Gisela BRARD

Candidat au poste de déléguée suppléante
– Madame Dominique RIPOLL

Sont élus à l'UNANIMITE :

Délégués titulaires :
Monsieur Georges JOLY
Madame Gisela BRARD

Déléguée suppléante :
Madame Dominique RIPOLL

- **Aéroclub de Moisselles « Les Ailerons »**
(2 délégués)

Candidats au poste de délégué
– Monsieur Patrice MANFREDI
– Monsieur Georges JOLY

Sont élus à L'UNANIMITE :

Délégués :
Monsieur Patrice MANFREDI
Monsieur Georges JOLY

- **Association des Communes du Val d'Oise pour la protection de l'environnement et la limitation des nuisances aériennes - APELNA**
(2 délégués)

Candidat au poste de délégué titulaire
– Monsieur Pathé SEGNANE
– Monsieur Roland MANGERET

Sont élus :

Délégués :

Monsieur Pathé SEGNANE
Monsieur Roland MANGERET

• **Comité de jumelage**
(6 membres)

Candidats :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| - Monsieur Patrice MANFREDI | - Monsieur Roland MANGERET |
| - Madame Gisela BRARD | - Mme Mélodie DUQUENOY DARTIS |
| - Madame Laurence ROBBE | - Monsieur Grégoire PENAVERE |

Sont élus à la MAJORITE (2 oppositions : Dominique CHARLET, Anne-Estelle LHOTE et une abstention : Sandra PHILIPPE) :

Monsieur Patrice MANFREDI
Madame Gisela BRARD
Madame Laurence ROBBE

Monsieur Roland MANGERET
Madame Mélodie DUQUENOY-DARTIS
Monsieur Grégoire PENAVERE

• **Comité National d'Action Sociale**
(1 délégué)

Candidat au poste de délégué
- Monsieur Georges JOLY

Est proclamé élu à L'UNANIMITE :

Délégué titulaire :
Monsieur Georges JOLY

• **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**
(1 délégué)

Candidat au poste de délégué
- Madame Sophie MERCHAT

Est proclamé élue à L'UNANIMITE :

Déléguée titulaire :
Madame Sophie MERCHAT

• **Mission La Vallée de Montmorency**
(1 délégué)

Candidat au poste de délégué
- Madame Laurence ROBBE

Est proclamé élue à L'UNANIMITE :

Déléguée titulaire :
Madame Laurence ROBBE

10. Désignation des membres siégeant au Comité de direction de l'office du Tourisme d'Enghien-les-Bains

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à **L'UNANIMITE**,

DECIDE : de fixer à 7 le nombre de membres appelés à siéger au comité de direction de l'office de tourisme (7 conseillers municipaux et 6 membres sociaux professionnels ou personnes qualifiées)

DESIGNE : les conseillers municipaux à la majorité absolue

Sont élus A LA MAJORITE (2 oppositions : Dominique CHARLET et Anne-Estelle LHOTE) :

- Monsieur Marc ANTAO, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme.
- Monsieur Benjamin CHKROUN, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme.
- Madame Sylvie NOACHOVITCH, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme.
- Monsieur Laurent GUEDJ, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme.
- Monsieur Samuel ELONG NDAME, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme.
- Monsieur Clément MOUSSY, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme
- Madame Aurélie MARTINEZ, membre du Comité de direction de l'Office du Tourisme

NOMME en leur qualité de représentants socioprofessionnels pour siéger au comité de direction de l'office de tourisme les membres suivants :

- Monsieur Michel PLAYE, membre d'EHTTA et d'Atout France
- Monsieur Jean-Pierre BOUSQUET, Association FESTI'CART
- Le Président Directeur Général de la STTE ou son représentant
- Le Directeur Général du Pôle Hôtelier BARRIERE
- Le représentant de l'association des commerçants d'Enghien « COMMERCENGHIEN »
- Emmanuel DUPART, Directeur Délégué de « FRANCE CONGRÈS et EVÈNEMENTS »

11. Désignation d'un Conseiller municipal « correspondant défense »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Madame Mélodie DUQUENOY-DARTIS est désignée à **L'UNANIMITE**, Conseillère municipale en charge des questions de défense.

12. Désignation des élus membres de la commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans la commune d'Enghien-les-Bains

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à **L'UNANIMITE,**

DECIDE de désigner les membres élus représentant le maire avec voix délibérative dans la commission communale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans la commune d'Enghien-les-Bains comme suit :

- Madame Marie-Christine FAUVEAU
- Monsieur Paul AISS

PRECISE que les membres désignés représenteront également le Maire lors de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité.

13. Mise à jour du tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE

De créer :

-2 postes d'adjoint administratif territorial à temps complet

-1 poste d'ingénieur territorial à temps complet

14. Adhésion au régime d'assurance chômage

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE :

Article 1 : d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les agents contractuels de droit public et de droit privé.

Article 2 : dit que les crédits correspondants à cette dépense seront imputés sur le chapitre 012.

Article 3 : Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'adhésion, ci-annexé, à intervenir entre la commune et l'URSSAF.

15. Suite de la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (composé de l'Indemnité de Fonctions, Sujétions, Expertise et du Complément Indemnitaire Annuel)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

ADOpte : la mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux, des éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, conseillers des Activités Physiques et Sportives et des psychologues territoriaux.

DIT : que ce régime indemnitaire et ses plafonds seront applicables à compter de la transmission de la présente au contrôle de légalité et de sa publication.

Les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont prévus et inscrits au budget.

La Délibération n° 2013-45-04 du 3 juillet 2013 est abrogée pour les cadres d'emplois concernés par le RIFSEEP.

16. Mise en place du dispositif 2S-2C dans le cadre du plan de déconfinement – Juin 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville d'Enghien les Bains souhaite mettre en place le dispositif 2S-2C, permettant la resocialisation et le renforcement des enfants après la période de confinement, notamment par la pratique sportive et la santé des élèves, des activités artistiques et culturelles, des activités en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté.

Considérant la nécessité de signer une convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités notamment sportives sur le temps scolaire afin d'assurer localement l'accueil des élèves par d'autres intervenants que leurs professeurs.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à L'UNANIMITE,

DECIDE :

- De mettre en place sur la ville d'Enghien-les-Bains, le dispositif 2S-2C
- De signer ladite convention,

DIT :

- que les crédits nécessaires pour couvrir cette dépense sont inscrits sur l'article budgétaire concerné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
1^{er} Vice-président
du Conseil départemental du Val d'Oise



Philippe SUEUR ✱

